

REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.121-8 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune de VION se réunira, en séance ordinaire

JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022 à 20 h

dans la salle du conseil municipal

Fait à Vion, le 15 septembre 2022

Le Maire

Brigitte TETU-EDIN



OBJET DE LA RÉUNION

- Validation avant-projet maison des Assistantes Maternelles
- Choix prestataire pour l'étude de sol pour la MAM
- Choix coordinateur SPS et bureau de contrôle pour la MAM
- Dérogation aux travaux règlementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans et moins de 18 ans en formation professionnelle
- Remboursement à la commune par l'association Diocésaine de la location de matériel à la communauté de communes du Pays Sabolien
- Etude sur la reprise éventuelle du lotissement de la Verdrie et du lotissement de la Petite Roche
- Actions solidaires : récompense des diplômés
- Devis toiture local Prieuré
- Devis cheminée local technique (maçonnerie et toiture)
- Devis limitation tonnage le Patis
- Acquisition desherbeur mécanique
- Questions diverses